

Direction des Solidarités
Sous-Direction des Territoires
Bureau du développement social local

2026 DSOL 96 : Subventions (275.040 €) et conventions à 22 associations menant des actions d'accompagnement social et d'apprentissage du français, d'accompagnement à la scolarité dans les quartiers parisiens

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à vingt-deux associations, au titre des actions qu'elles mènent en matière d'aide à l'accès aux droits, d'accompagnement à la scolarité et d'apprentissage du français.

Ces projets concourent aux objectifs que poursuit la Ville de Paris au travers son pacte de lutte contre les exclusions en termes de prévention et de réduction des exclusions pour une insertion globale (sociale, culturelle, citoyenne, et professionnelle) dans la ville.

Douze associations visées par ce projet de délibération exercent une action d'aide à l'accès aux droits et à la médiation socioculturelle assurée le plus souvent sous la forme de permanences d'accueil, complétées par des actions de médiation auprès des administrations. Elles accueillent et informent des personnes en difficulté qui ne parviennent pas à réaliser leurs démarches de façon autonome.

Ces associations proposent généralement un service d'écrivain public ou des permanences socio juridiques, relevant pour partie du droit du séjour, le logement, les aides sociales et familiales, la lutte contre les discriminations, la médiation scolaire, la recherche d'emploi ...

En 2024, les actions d'aide à l'accès aux droits et de médiation, assurées par ces onze associations, ont permis d'accompagner globalement plus 12.700 personnes, souvent sur des publics ciblés.

Ainsi, la Maison des femmes de Paris accueille et accompagne des femmes en situation précaire confrontées à des problématiques d'ordre psychologique, physique, économique et social. En 2024, l'association a accueilli 195 femmes dans le cadre d'espaces solidaires, de permanences d'écoute confidentielles, d'ateliers collectifs. Plus spécifiquement, 340 femmes ont participé à des ateliers « self défense ».

L'association Chômeurs et précaires accompagne des demandeurs d'emploi en situation de précarité dans leurs démarches auprès des services publics pour des questions relatives aux prestations sociales, aux allocations chômage, à la recherche d'emploi, à la compréhension d'actes administratifs, au remboursement

d'indus ou à des radiations de Pôle Emploi. En 2024, 635 personnes en situation de précarité ont été suivies par l'association.

L'association Droits d'Urgence mène des permanences juridiques gratuites à Paris en milieu associatif et hospitalier. En 2024, 382 personnes ont été reçues, informées ou prises en charge par les bénévoles juristes de l'association dans le cadre de permanences juridiques gratuites.

Mouvement pour la Réinsertion Sociale (MRS) accompagne les personnes sortant de prison ou des personnes sous-main de justice en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de permanences au 7 passage de Bureau (11ème) et dans des antennes ouvertes dans les maisons d'arrêt de Fresnes et de la Santé. Elle propose des services d'aide administrative, d'hébergement, d'aide matérielle et un suivi médical. L'objectif principal est d'éviter la récidive. 456 bénéficiaires ont été accueillis en 2024, dont 281 nouveaux, rencontrés au cours de 1 507 entretiens. 220 accueillis ont bénéficié d'un suivi long (allant de 4 à 30 entretiens dans l'année).

Dans le cadre de son action d'accès aux droits et d'appui technique, l'établissement (ASSFAM) du groupe SOS Solidarités organise des permanences en Maisons des Solidarités des 11, 19 et 20^{ème} arrondissement soit un total de 10 permanences mensuelles. Les usagers accompagnés leur sont orientés par les travailleurs sociaux. En 2024, 495 personnes ont été accompagnées pour un total de 551 interventions. Jusqu'en juillet 2025 l'association assurait des permanences dans le 18^{ème} mais à la suite d'une réorganisation des actions de soutien technique et en coordination avec la ville de Paris, l'association se concentre désormais sur les trois arrondissements des 11^{ème} 19^{ème} et 20^{ème}.

Cinq associations conduisent des actions sociolinguistiques au bénéfice des publics, souvent peu scolarisés. Ces actions visent à leur permettre de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne et à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

797 personnes ont suivi en 2024 les ateliers sociolinguistiques .

Dix associations assurent des actions d'accompagnement à la scolarité qui ont pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, en cohérence et en complémentarité avec les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire par l'ensemble des partenaires concernés. À ce titre, ces associations développent des actions en dehors du temps scolaire centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

En 2024, 1141 élèves ont été accompagnés dans le cadre de ces actions.

Compte tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose d'attribuer des subventions d'un montant total de 275.040 € au titre de l'exercice 2026 , selon la répartition figurant dans le tableau ci-dessous et de m'autoriser à signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectif (CPO) (2026_2028) avec l'association MRS.

Vous trouverez en complément d'information les fiches détaillées relatives à ces associations.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Associations	Titre actions	DSOL SDT
Espace universel (10 ^{ème})	Ateliers sociolinguistiques	3.000 €
Axes Pluriels 10 ^{ème}	Accompagnement à la scolarité	2.500 €
Juris Secours (13 ^{ème})	Paris 17- Permanence d'accès aux droits généraliste	4.000 €
ASIAD (11 ^{ème})	Accès aux droits et citoyenneté ; permanences, informations collectives	7.000 €
Choron Jeunes (9 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	1.500 €
Mosaïques 9 (9 ^{ème})	Accès aux droits	4.000 €
	Accompagnement à la scolarité	1.200 €
	Ateliers sociolinguistiques	3.000 €
Jeunesse Saint Vincent de Paul (10 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	2.000 €
ASACQ (13 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	1 000 €
Montparnasse rencontres (14 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	8.700 €
	Ateliers sociolinguistiques	9.000 €
AEPCR (20 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	6.500 €
Tamerontong (20 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	2.000 €
Secours Populaire Fédération de Paris	Ateliers sociolinguistiques et accès aux droits	20.000 €
Réseau Môm'artre (19 ^{ème})	Accompagnement à la scolarité	8.000 €
Inter 7 (7 ^{ème})	Financement de l'activité Ecrivain Public et Aide aux démarches en ligne d'Inter 7	5.500 €
Droits d'Urgence (10 ^{ème})	Actions des bénévoles professionnels du droit auprès des publics exclus	30.000 €
APEIS Paris (11 ^{ème})	action d'aide à l'accès aux droits des chômeurs et personnes en situation de précarité	8.140 €
Groupe SOS Solidarités (11 ^{ème})	Accès aux droits et appui technique aux services sociaux de proximité	80.000 €

Mouvement pour la Réinsertion Sociale	Réinsertion des sortants de prison et personnes sous-main de justice, majeurs	30.000 €
Chômeurs et Précaires de Paris (10 ^{ème})	Accompagnement vers les droits des chômeurs et Précaires	20.000 €
Maison des Femmes de Paris (12 ^{ème})	Espace solidaire pour les femmes	15.000 €
Les amis de la Bienvenue (13 ^{ème})	Ateliers pluriculturels : accompagnement à la scolarité, Atelier sociolinguistique	2 000 €
Plume Bénévole du 19 ^{ème}	Permanences d'écrivain publics	1 000 €
Total		275.040 €